

ÉLEVAGE

Contrôle machine à traire Optitraite®

Les + OBJECTIFS

- Diagnostic de la qualité de fonctionnement de la machine à traire. Vérification des points clés de fonctionnement (vide, pulsation, fuites...).

Pour QUI ?

- Tous les éleveurs bovins, ovins, caprins laitiers de la région Alsace soucieux de la qualité du lait.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

- Diagnostic sur rendez-vous ou annuel du fonctionnement de l'installation de traite classique ou robot.
- Le conseiller agréé réalise le contrôle de la machine selon un protocole national précis, Optitrait® , validé par le COFIT (Comité français interprofessionnel pour les techniques de production de lait).



- Il effectue un ensemble de mesures suivant le protocole et un examen visuel précis sur l'installation.
- Un bilan retraçant toutes les caractéristiques et les défauts de la machine est remis et commenté à l'éleveur en fin de contrôle.
- Les préconisations de réparations à effectuer en fonction des défauts constatés et des améliorations possibles au niveau de la qualité de la traite sont également présentées sur ce bilan.
- Une vignette est apposée sur la machine pour repérer la date du prochain contrôle.

BÉNÉFICE CLIENT :



- Service impartial et indépendant de toute vente de matériel de traite.
- Conseiller en contact permanent avec les techniciens qualité du lait et les conseillers lait d'Alsace Conseil Élevage.

DOCUMENTS REMIS :



- À l'issue de la visite un compte-rendu de diagnostic et de conseil vous sera remis comprenant la fiche de contrôle Optitrait® .

Infos pratiques

Contact

Angélique Di Giusto
03 88 99 38 43
angelique.digiusto@alsace.chambagri.fr

Partenaires

Les installateurs de machines à traire
Les structures agréées

Tarifs - modalités - durée

Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.